

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

LISTE N° 17072/DEF/SGA/DMPA/SHD/MAR/D

des bâtiments et unité de la marine nationale ayant participé aux opérations menées en Irak entre le 1er avril 1991 à la date de cessation des hostilités et ayant acquis la qualité d'unité combattante.

Du 6 décembre 2011

DIRECTION DE LA MÉMOIRE ET DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES : *service historique de la défense.*

LISTE N° 17072/DEF/SGA/DMPA/SHD/MAR/D des bâtiments et unité de la marine nationale ayant participé aux opérations menées en Irak entre le 1er avril 1991 à la date de cessation des hostilités et ayant acquis la qualité d'unité combattante.

Du 6 décembre 2011

NOR D E F S 1 1 5 2 5 8 4 K

Modifié par :

Erratum du 1er juin 2012 (BOC N° 25 du 8 juin 2012, texte 2).

Texte abrogé :

Liste n° 464/DEF/SH/MAR/D du 19 février 2002 (BOC, 2002, p. 1474 ; BOEM 367.4 Titre IV - Gendramerie.3.3) modifiée.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 367.3.3

Référence de publication : BOC N°23 du 25 mai 2012, texte 6.

(Modifié : Erratum du 01/06/2012.)

DÉSIGNATION DES BÂTIMENTS ET DES UNITÉS.	PÉRIODES PENDANT LESQUELLES LES BÂTIMENTS ET LES UNITÉS SONT RECONNUS COMBATTANTES.	OBSERVATIONS.
<i>Bâtiments.</i>		
<i>Foudre.</i> Transport de chaland de débarquement.	Du 8 juillet 1991 au 16 juillet 1991.	Libage.
<i>Orage.</i> Transport de chaland de débarquement.	Du 12 juin 1991 au 22 juin 1991.	Libage.
	24 juin 1991 au 3 juillet 1991.	
<i>Aéronavale.</i>		
Flotille 33 F.	Du 12 juin 1991 au 22 juin 1991.	Libage.
	Du 24 juin 1991 au 3 juillet 1991.	
	Du 8 juillet 1991 au 16 juillet 1991.	

La liste n° 464/DEF/SH/MAR/D du 19 février 2002 modifiée des unités de la marine nationale ayant participé aux opérations menées en Irak entre le 1^{er} avril 1991 à la date de cessation des hostilités est abrogée.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le général de brigade,
chef du service historique de la défense,*

Olivier PAULUS.